

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—
4^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1868

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DES MÉDAILLES.

Médailles, enseignes, affïques de dévotion, commandées par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et le comte de Charolois; leurs prix.

Le bon duc Philippe de Bourgogne, auquel l'histoire reprochera ses dix-huit bâtards (1) et le crime, à jamais irrémissible, d'avoir livré notre immortelle Jeanne aux Anglais, était, toutefois, un fervent chrétien et surtout un pèlerin des plus zélés, comme le constatent les riches offrandes qu'il prodiguait aux églises les plus célèbres et, surtout, aux sanctuaires les plus en renom de la Mère de Dieu.

Parmi ces riches offrandes, commandées aux orfèvres les plus habiles, nous avons remarqué les médailles de dévotion, nommées alors enseignes et affïques, que le magnifique duc distribuait, dans ces circonstances solennelles, à ses nombreux commensaux.

Nous allons donc laisser aux argentiers du prince le soin de les faire connaître.

(1) En 1534, les bâtards, bâtardes et les épaves, demeurant dans la prévôté de Roye (Somme), devaient chacun XII d. par an. (Arch. de Roye.)

Parlons d'abord des médailles des plus célèbres sanctuaires de Notre-Dame, tant français que belges.

Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.

Dans son savant ouvrage ⁽¹⁾, M. le comte de Laborde mentionne l'orfèvre qui, en 1421, avait fourni au duc xx enseignes ou représentations de l'ymage de Nostre Dame ⁽²⁾.

Ce pèlerinage ne fut pas le dernier, car l'argentier porte en dépense, cinq ans après, les sommes que voici :

Le xxviii^e jour de may, pour l'offrande de MS. aux saintes reliques de l'église Nostre-Dame de Boulogne, où MDS. estoit lors alez en pèlerinage, XLVIII s. ⁽³⁾;

Pour chandeilles⁴ offertes à l'ostel Nostre-Dame, XVI s. ;

Pour enseignes d'estain, distribuées aux gens de l'ostel de MDS., XVI s. ;

Pour aumosnes faictes à ung poure hermite, lez ladictte ville de Boulogne, que MDS. lui a donné pour la fabrique de sa capelle, XXXII s.

⁽¹⁾ *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, pp. 484, 234.

⁽²⁾ Cette même année, le duc donnait C fr. à l'église parochiale de Nostre-Dame de Montereau où fault l'Yonne, pour fonder un anniversaire perpétuel de C s. de rente pour l'âme de feu MS. son père cui Dieux pardoint ; — II s. fr. à la confrarie de Saint-Didier, à Langres, dont MDS. est le premier confrère, pour employer en ornemens à Dieu servir ; — C fr. à l'église parochiale de Poligny, pour la fondation d'icelle ; — I fr. à l'église collégial de Talent (Talent près Dijon), pour commencer un clochier. (Arch. gén. du Nord, à Lille.)

⁽³⁾ Dans le mystère de Saint-Christoffle (1527), le charlatan parle du mole des ymages. (Les frères PARFAIT, *Histoire du théâtre français*, t. III, p. 44.)

Très-longtemps après (1437), l'argentier porte encore en dépense **III l. vi s.**, pour ymages d'argent, dorées et blanches, de Nostre-Dame de Boulogne.

N'oublions pas que, cette même année, le comte de Charolois, qui fut plus tard le fougueux Charles le Téméraire, avait fait donner trois lyons d'or, de **III l. x s.**, à l'église du Saint-Esprit, entre Béthune et Aire.

Notre-Dame de Halle (¹).

En 1420, plusieurs enseignes de Nostre-Dame de Halle sont payées **XII s.** ; tandis que, en 1436, douze enseignes d'argent, les six dorées et les autres blanches, reviennent à **LX s.**

En 1440-1441, six enseignes d'or, à l'imaige de Nostre-Dame de Haulx, coûtent **XIII l. VIII s.**, non compris la façon, qui s'élève à **XVI s.** (Au sujet de Notre-Dame de Halle, voy. une curieuse lettre de Guy Patin, l. XXVI^e, t. I, p. 60 de l'édit. de 1692.)

Notre-Dame de Rœux.

Quant aux enseignes de Nostre-Dame de Rœux, elles reviennent à **XXV s.**, en 1437.

Saint-Adrien de Grantmont (²), *Notre-Dame de Grâce lès-Bruxelles.*

En 1438, nous voyons qu'une enseigne d'argent doré

(¹) Voy. les *Délices des Pays-Bas*, éd. de 1769, t. III, p. 347 et suiv.

(²) Consult. SANDERUS, *Flandria illustrata*, éd. de 1735, t. III, p. 474

pour le duc, coûte (y compris ung chierge de cire et autres enseignes) LXXII s.

Il est bon de faire observer que, presque toujours, à ces cierges étaient attachés des petits gros (1).

Les archives de la ville de Lille nous ont déjà fait connaître les riches offrandes que Louis XI y avait envoyées aux derniers jours de sa vie.

Quelques années auparavant (1456, v. st.), Louis, alors retiré dans les États du duc, s'était rendu avec le comte de Charolois à Notre-Dame de Grâce, lez-Bruxelles, comme le constate le document suivant, qui nous fournit de précieux détails sur la valeur de diverses monnaies.

Février 1456 (v. st.). Pour l'offrande de MS. à Nostre-Dame de Grâce, lez-Brouxelles, ung guillelmus, de XXI s. ; aux reliques, III guillelmus, de LXIII s. ; pour III cierges, IX s., et pour ymages, IIII s.

Le XII^e jour de février, pour l'offrande de MDS. à Nostre-Dame de Grâce, XXI s. ; aux reliques, IIII l. VII s. VI d. ; pour cierges, IX s., et pour ymages, IIII s.

Le XIII^e de février, pour l'offrande de MDS. à Nostre-

et suiv., et les *Délices des Pays-Bas*, t. III, p. 82. — Quant saint Adrien heut rechet martire, Natalie, se femme, s'en ala à sa maison, et avoit la main de saint Adrien, son mari, avec elle, comme confort de sa vie, et l'avoit mis au queuech (chevet) de son lit. (MS. n^o 46, XV^e siècle, bibl. de Lille, fol. IIII c. XXXI r^o.)

(1) En 1466, le gros de Metz valait x estrelins. Les viez pattars de Tournay à 4 gros et demy et les hayes de Hollande, au même prix. — Mailles postulatz, mailles d'Utrecht, eschus de David, ridres de Geldres, testars, etc., considérés comme billon. — En 1519, on mentionne les florins d'Utrecht forgés du vivant de l'évêque David de Bourgogne.

Dame de Grâce, XXI s.; aux reliques, CXX s.; pour trois cierges, IX s., et pour ymages, LIII s.

(En juillet, pour enseignes d'argent, LIII s.)

Le XVIII^e de février, que MDS. fut à Nivelles devers NTRS. MS. le duc, pour une messe illec, III s., et, le lendemain, pour offrande de MDS. à Notre-Dame de Grâce, XXI s.; aux reliques, CXXX s.; pour cierges, IX s.; *pour aulmosnes extraordinaires*, X s., et pour ymages, II s.

Le XXI^e ensuivant, que MDS. fut avec MS. le daulphin à Nostre-Dame de Grâce, pour son offrande et pour aulmosnes illec, VIII s.

Hénin-Lietard.

A Hénin-Lietard, où se rendit le duc le III^e jour de juin 1424 (1), les offrandes du prince sont telles : aux reliques, II moutons d'or ; II fr. II s. pour chandeilles offertes en ycelle église, et enfin, I mouton d'or de XVII s. pour affiches ou enseignes.

Saint-Josse lez Montreuil-sur-Mer.

Aussi fervent que son père, le comte de Charolois, lors de son pèlerinage à Saint-Josse (2), en compagnie de la duchesse (1459), fait acheter, d'abord, plusieurs ymages, dorées et blanches du saint, qui coûtent LIII s.; puis

(1) Consult. M. DANCOISSE, *Rech. hist. sur Hénin-Lietard*, p. 412 et *Numismatique bétunoise*, p. 464 et suiv.

(2) Et par la sainteté de lui les bestes, les poissons et les oisiaux venoient privéement à lui, et il les repaissoit de douces paroles. (MS. n^o 46, cit. fol. II c. XXXV r^o.)

iiii enseignes d'or, lesquelles à raison de xiiii s. piece, reviennent à lvi s.

Avant de quitter Bruxelles, le prince fit donner xx florins du Rin, val. xx l., aux chartrons du mont de Laon.

Le chief de saint Jean-Baptiste, à Amiens (1).

La célèbre cathédrale d'Amiens eut, elle aussi, lieu d'exalter la munificence du duc, car, parmi les dons divers, dont nous avons parlé ailleurs, nous remarquons les xxi l. iii s., prix des dix-sept enseignes d'or à la représentation du chief saint Jehan (2).

(1) L'anonyme du xv^e siècle, auquel nous devons le MS. n^o 402 de la bibl. de Lille, après nous avoir fait observer que saint Jehan fu descollé, et ce fu à l'eure du disner, pour monstrier que ès fiestes mondaines, quant li cuer sont escaufet de vin, adont sont jugiet, menghiet, et deschiret et condempné li innocent, ajoute, en parlant de ses reliques, comment de luy on a pluseurs parti et ce puet bien estre prentant la part pour le tout : si comme on list que qui a le jointe, il a le doit, et *quy a le visage, comme il est à Amiens, il a le chief*. — Maintenant est en la cité d'Amien servi. (MS. n^o 46, *Ibid.*, fol. iiii c. xxvi v^o. Sainte Teclé apporta le doit de saint Jehan au mont de Mongieu (*Tresor des histoires*, xv^e siècle, MS. n^o 493, t. II., fol. I v^o, Bibl. de Valenciennes). — Quant le sergent eust le chief, saint Jehan-Baptiste coppé, y l'apporta sur ung tailloir, devant le roy, qui le donna à la dame pour sa desserte (*Ibid.*).

(2) En 1424 (v. st.), l'argentier porte en dépense iii moutons d'or de xxxvi s. p. pour son offrande du jour de l'an au chief monseigneur saint Jehan. — Zacarie demanda ung tablet et une graffe, et puis si escripvi *Johannes est nomen eius*. (MS. n^o 46, fol. iiii c. xxxiii v^o.) — On lit que une nuyt de Pasques, ensieuvant que uns moinez en l'église le cheviron (*sic* : cierge pascal) beneir devoit, le voix perdy, et si raux devint que nullement parler ne pooit, dont s'appensa que, en l'onneur

Longtemps auparavant (1426), Philippe le Bon avait fait remettre au chapitre x marcs d'argent, val. miii^{xx} fr., pour employer et convertir en l'ouvrage et enchassement du chief monseigneur saint Jehan-Baptiste, estant en l'église dudict Amiens (1).

DE LA FONS-MÉLICOQ.

de saint Jehan-Baptiste et en ramembrance, comment Dieux à Zacarie, son père, à sa nativité, le parole rendy, ceste hypne feroit, quy se commence *ut queant laeis*, etc.; mais, incontinent que ot fet ceste ympne se voix luy revint, et fist son office et son cyron béney. (MS. n° 402, cit., *ibid.*)

(1) Arch. gén. du Nord, compte de la maison de Bourgogne.